



**Rapport de la 2^e réunion du Groupe de travail
sur l'avenir de l'Accord international sur le
Café tenue lors de la 125^e session du
Conseil international du Café en
septembre 2019**

**Extrait des Décisions et Résolutions de la
125^e session du Conseil international du Café : ICC 125-15**

1. En sa qualité de Président du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international de 2007 sur le Café, M. Hermano Telles Ribeiro a présenté au Conseil un rapport sur les progrès du Groupe de travail, qui a été créé pour examiner l'Accord actuel et soumettre des recommandations au Conseil comme indiqué dans le document WGFA-5/19.
2. Le Groupe de travail a notamment lancé un appel à propositions de modification en vue d'amender ou de renégocier l'Accord selon les quatre piliers ci-après afin de faciliter la discussion :
 - Objet [Chapitre premier de l'Accord de 2007] ;
 - Composition, voix et prise de décision [Chapitres IV et VI de l'Accord de 2007] ;
 - Questions structurelles et administratives [Chapitres II, III, V, V, VII, VIII, XIII (à l'exclusion de l'article 36), XIV et XV de l'Accord de 2007] ; et
 - Domaines d'activité [Chapitres IX, X, XI et XII et article 36 de l'Accord de 2007].
3. Malheureusement, une seule proposition avait été reçue à la date fixée. Les propositions du Nicaragua ont été présentées dans le document WGFA-7/19 ; le Kenya a soumis un exposé de principe au cours de la session du Conseil, qui a ensuite été publié sous la cote WGFA-8/19. Les deux pays préconisent une révision de l'Accord actuel.
4. C'est avec regret que le Directeur exécutif a indiqué que le Président du Groupe de travail se démettra de ses fonctions en raison de son affectation hors du Royaume-Uni, mais il s'est félicité que l'actuelle Vice-Présidente du Groupe de travail, Mme Stefanie Küng (Suisse), assume ce rôle. D'autres propositions de changement étant nécessaires pour faire avancer les discussions, le Secrétariat invitera les Membres à soumettre leurs propositions

avant la fin octobre en vue de programmer une autre réunion du Groupe de travail en novembre.

5. Afin de faciliter la discussion, la plate-forme en ligne "Slack" a été brièvement présentée comme un mécanisme permettant aux Membres de commenter et de partager leurs propositions sur l'avenir de l'Accord. De plus amples détails seront communiqués à la prochaine réunion du Groupe de travail.

6. Le Conseil a pris note du rapport et est convenu que tous les Membres devaient participer activement à cet important travail afin de faciliter un consensus.